

FICHE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE de la Voulte-sur-Rhône

Cochez l'école demandée (en fonction de votre secteur d'habitation) :

Ne sait pas

Ecole maternelle du Centre

Ecole maternelle des Cités

Ecole primaire des Gonnettes

Ecole élémentaire du Centre

Ecole élémentaire des Cités

IMPÉRATIF : Si vous souhaitez faire une demande de dérogation pour ne pas mettre votre enfant dans l'école de votre secteur, merci de préciser vos raisons au dos de cette feuille et de déposer cette demande en mairie, avant le mois de mai précédent le début de l'année scolaire.

Élève :

Nom : _____ Prénom(s) : _____ Sexe : M F

Né(e) : / / Lieu de naissance (commune et département) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Scolarité demandée :

Maternelle

PS (petite section)

MS (moyenne section)

GS (grande section)

Élémentaire

CP

CM1

CE1

CM2

CE2

ULIS

Parent 1 : Autorité parentale : Oui Non

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : / / / /

Téléphone portable : / / / /

Téléphone professionnel : / / / /

Curriel : _____ @ _____

Parent 2 : Autorité parentale : Oui Non

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : / / / /

Téléphone portable : / / / /

Téléphone professionnel : / / / /

Courriel : _____ @ _____

La municipalité s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2019/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2019 applicable depuis le 25 mai 2018

La finalité du traitement des données est l'inscription de votre (vos) enfant (s) dans l'école attribuée.

Au terme de l'année scolaire les données seront détruites.

L'école Primaire est organisée en trois cycles pédagogiques :

- 1 - Le cycle des apprentissages premiers, qui correspond à l'école maternelle.
- 2 - Le cycle des apprentissages fondamentaux, qui comprend le CP, le CE1 et le CE2.
- 3 - Le cycle des consolidations, qui commence au CM1 et se poursuit jusqu'en 6ème.

L'inscription de votre enfant

L'inscription à l'école maternelle et à l'école élémentaire des enfants n'est pas toujours automatique. Elle nécessite une démarche à la Mairie dans les cas suivants :

- Première scolarisation à l'école maternelle pour les enfants nés en 2017 ou avant.
- Première scolarisation à l'école élémentaire (entrée en classe de CP).
- Première scolarisation sur la commune de La Voulte sur Rhône (pour tous les enfants).
- Déménagement entraînant un changement d'école.

Si vous n'êtes pas concernés par l'une des situations précédentes, les modalités d'inscription vous seront directement communiquées par le chef d'établissement fréquenté par votre enfant.

Pour tout renseignement contacter Mme Sophie ROSENBERGER 04.75.62.39.83

Où s'inscrire et comment ?

Les inscriptions dans une école maternelle ou une école élémentaire relèvent de la compétence du Maire. Le choix des écoles est déterminé par la carte scolaire communale.

Les inscriptions se font en deux étapes

1. Inscriptions administratives en Mairie :

Pour l'année scolaire 2020-2021, les inscriptions sont à effectuer à partir du **1 Mars 2020** auprès des services scolaires de la ville de La Voulte sur Rhône.

9 rue rampon
07800 La Voulte Sur Rhône
Tél : 04 75 62 40 44.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 13h15 à 17h
Fermé le mardi matin

Le dossier disponible à l'accueil, est à remettre dûment complété et signé avec une photocopie des pièces demandées.

2. Inscription à l'école :

A l'issue de l'inscription administrative, un certificat de scolarité est établi par la Mairie. Ce certificat est remis directement au directeur de l'école concernée. Les familles doivent prendre contact avec la direction de l'école pour un entretien d'admission pédagogique.

<p>Liste des pièces à fournir à la Mairie avec le dossier de demande d'inscription dans une école Primaire publique de La Voulte Sur Rhône</p>

Le dossier d'inscription joint, doit être dûment rempli et signé.

Joindre une photocopie de toutes les pièces justificatives demandées.

- Livret de famille (pages parents et enfants) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- Pièce d'identité d'un des responsables légaux ; le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement),
- Justificatif de domicile récent, moins de 3 mois, (attestation d'assurance du domicile, facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer, contrat de location ou titre de propriété),
- Pour les demandes de dérogations intra-muros, joindre un courrier motivé et la copie des justificatifs attestant de la situation,
- Pour les demandes de dérogations de communes extérieures, joindre un courrier motivé et la copie des justificatifs attestant de la situation.

Cas particulier : Pour les personnes hébergées,

Joindre une photocopie de l'ensemble des documents suivants :

Documents à fournir par la personne qui héberge :

- attestation d'hébergement sur l'honneur
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les demandes de dérogations à la carte scolaire

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle relevant de votre secteur géographique vous devez **obligatoirement** déposer une demande de dérogation à la carte scolaire lors de la remise du dossier au service (courrier simple et motivé à l'attention de M. Le Maire.)

Les dérogations constituent une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile. Votre demande doit être motivée et justifiée. Elle sera soumise à la commission de dérogation qui aura lieu début juin et qui statue dans la limite des places disponibles.

Pour les demandes de dérogations de communes extérieures, faites un courrier simple et motivé à l'attention de M. Le Maire.

La réponse à votre demande de dérogation pour l'année scolaire 2020-2021 vous sera communiquée par courrier courant juin.

La restauration scolaire

Le service de restauration scolaire est assuré par la Mairie de La Voulte Sur Rhône. Les documents d'inscription seront disponibles à partir de juin 2020.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Mme Sophie ROSENBERGER au 04.75.62.39.83

Coordonnées des écoles maternelles et élémentaires publiques

Maternelle Centre

Directrice : Mme Nathalie MOYON
Place Camille Debard
07800 La Voulte Sur Rhône
Tel : 04.75.62.23.43

Maternelle Cités

Directrice : Mme Karine JULIEN
1 avenue du 11 Novembre
07800 La Voulte Sur Rhône
Tel : 04.75.62.00.04

Elémentaire Centre

Directeur : M. Olivier CHABANAL
Place Camille Debard
07800 La Voulte Sur Rhône
Tel : 04.75.62.40.91

Elémentaire Cités

Directrice : Mme Martine GAILLARD
Cités Gillet
07800 La Voulte Sur Rhône
Tel : 04.75.62.01.15

Primaire Gonnettes

Directeur : M. Benoît RIBES
Rue des Gonnettes
07800 La Voulte Sur Rhône
Tel : 04.75.62.01.84

Vous devez prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour réaliser l'admission de votre enfant (vous pouvez laisser un message sur le répondeur).

Venez au rendez-vous avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Attestation d'hébergement sur l'honneur

A remplir uniquement si la famille est hébergée par une tierce personne

Je soussigné(e) M./Mme (1) :

Atteste, sur l'honneur, héberger à mon domicile situé :

N° **Voie :**

CP **Ville :**

☞ **Joindre impérativement un justificatif de moins de 3 mois.**

M./Mme (2) :

Et son/ses enfants (3) :

(1) précisez prénom et nom de l'hébergeant

(2) précisez prénom et nom du responsable légal hébergé

(3) précisez prénom(s) et nom(s) du / des enfant(s)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

La Voulte sur Rhône, le :

Signature de l'hébergé :

Signature de l'hébergeant :

Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,

2° De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

L
e
s

p
e
i
n
e
s

s